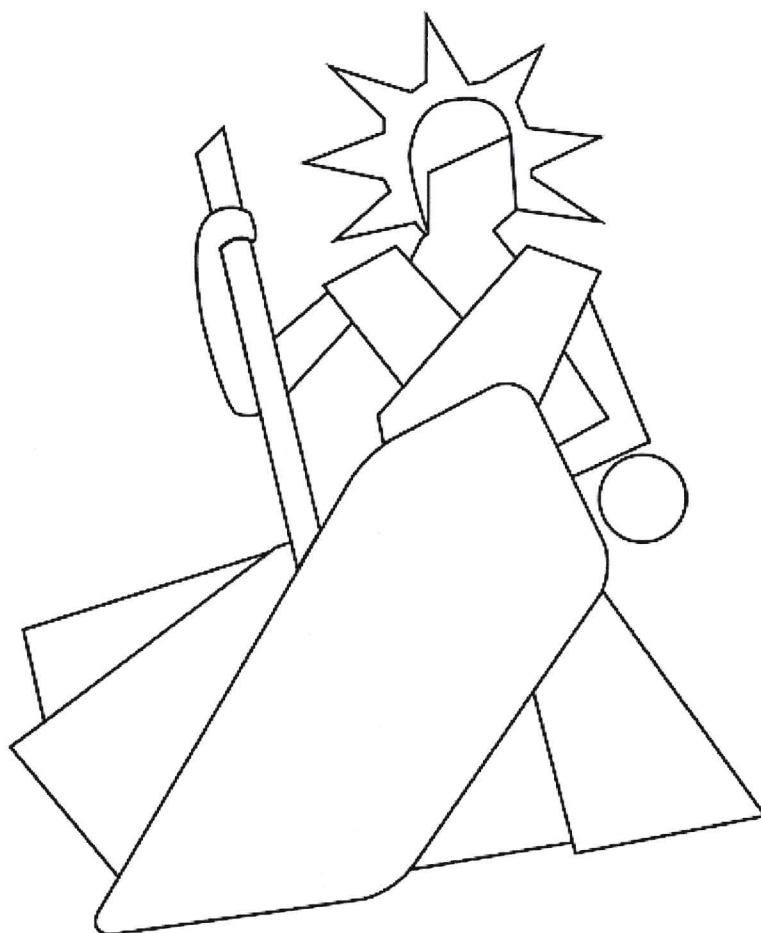


SCP PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL
Commissaires de Justice Associés



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

PREMIERE EXPEDITION

SCP PLAISANT-
LAMBERT-BUSUTTIL
Commissaires de Justice
Associés
14 Rue Edouard Delanglade
13006 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE VINGT HUIT MARS

A LA DEMANDE DU :

- ✚ Le Syndicat des copropriétaires MICHELIS SAUREL, sis 3-5 rue Alfred Saurel, 13010 Marseille, pris en la personne de son syndic en exercice, le cabinet LAGIER, dont le siège social est 20 rue Montgrand, 13006 Marseille, représenté par son représentant légal en exercice domicilié audit siège en cette qualité.

Lequel nous expose :

- ✓ [REDACTED], copropriétaire au 5 rue Alfred Saurel dans le 10^{ème} arrondissement, est en impayée de charges de copropriété.
- ✓ Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré le 23 janvier.
- ✓ Que faute de règlement dans le délai légal imposé, il entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à toutes constatations utiles, notamment le descriptif des lieux.

C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

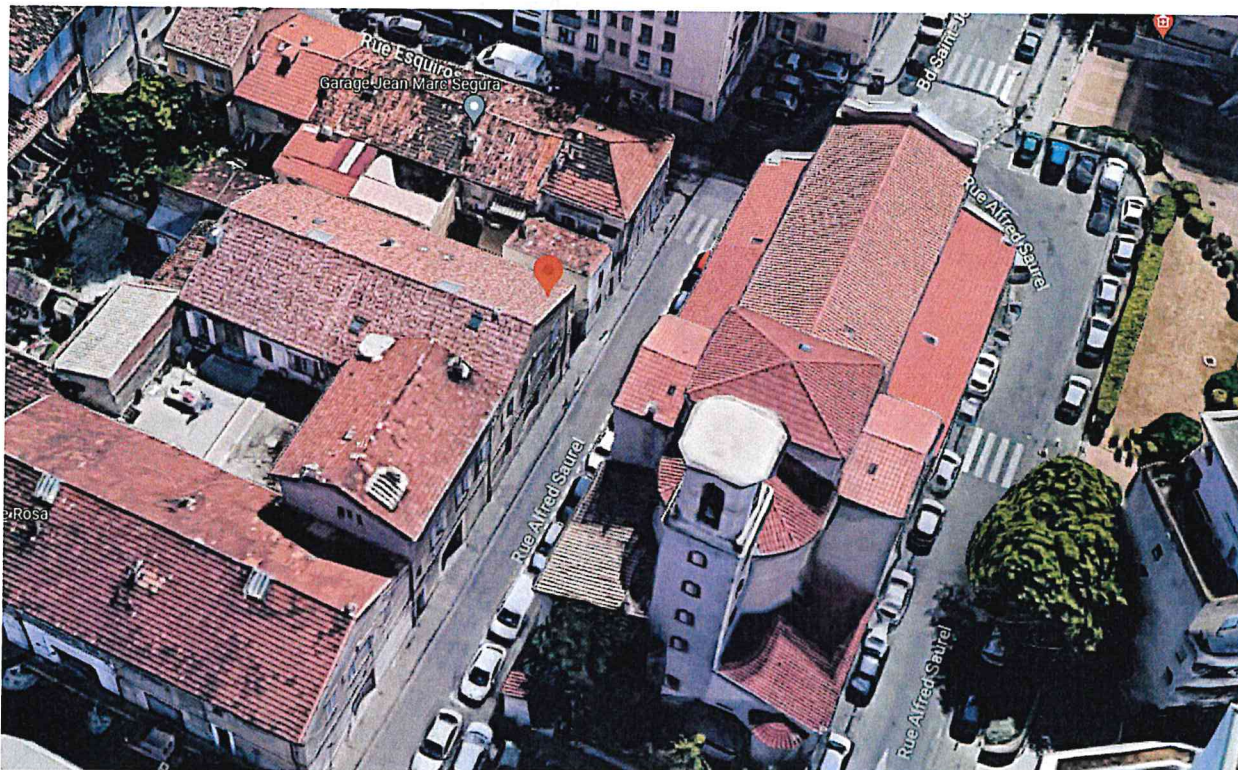
**NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES -
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE**

DOMICILIES, 14, RUE EDOUARD DELANGLADE, 13006 MARSEILLE

Nous nous sommes rendus ce jour aux environs de 14h30 sis 3-5 rue Alfred Saurel, 13010 Marseille et avons constaté ce qui suit :

Advenus, accompagné de notre diagnostiqueur la société JOSE SILVA, de la société ABC DELTA es-qualité de serrurier et de deux fonctionnaires de police, nous constatons ce qui suit.

Il est important de noter que la référence cadastrale du bien est section 855 C, n° 49 lieu-dit 3-5 rue Alfred Saurel, pour une contenance de 10 ares et 26 centiares.



Nous relevons que l'appartement en question est situé au premier étage de l'immeuble, et qu'il correspond au lot n° 26 de copropriété.

Nous procédons à l'ouverture de l'appartement où le n° 1 est fixé sur la porte, après avoir préalablement contacté le syndicat en exercice, afin que ce dernier confirme la bonne localisation de l'appartement, et nous communique le numéro de compteur d'eau de l'appartement.

Nous constatons que l'accès se réalise par une porte de bois avec un emmanchement sécurisé, et relevons qu'il s'agit d'un appartement de petite taille.

Dès l'accès, nous relevons la présence d'une petite zone où se trouve un compteur électrique assez ancien, et dont des chaussures sont disposées.

Les blanchiments sont marqués, notamment en partie supérieure, et relevons que le petit espace est démuné de point lumineux compte tenu du fait qu'aucune ampoule n'est fixée.

Sur la partie gauche, nous relevons la présence de la pièce de vie avec cuisine, dont le revêtement inférieur est de type tomettes provençales rougeâtres en état correct.

Les blanchiments sont en état d'usage avec quelques ombrages, et relevons qu'un lit mezzanine est présent tout comme un matelas en partie basse.

La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre deux vantaux, dont les boiseries sont en état d'usage simple vitrage, et relevons également la présence d'un petit placard niché.

Nous relevons la présence de l'espace cuisine, toujours dans la même pièce et, après le passage d'une petite alcôve, retrouvons le même revêtement inférieur.

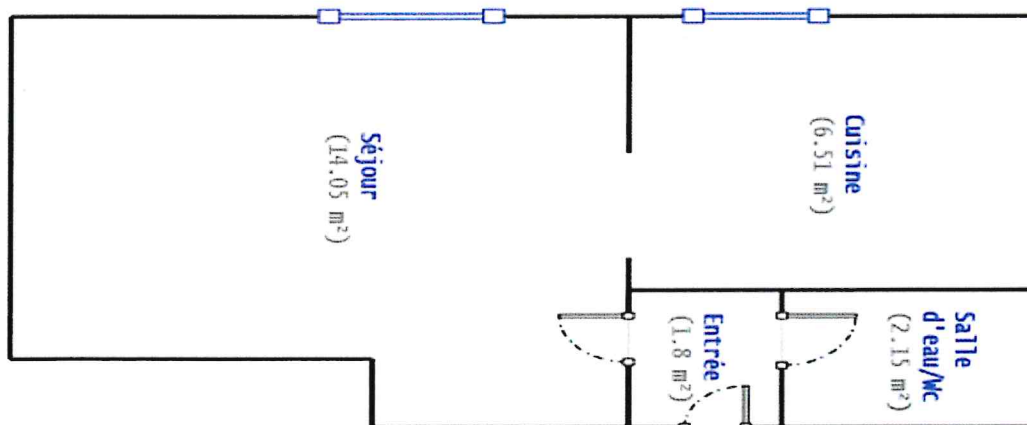
Les blanchiments présentent des ombrages et des délitements de support, et relevons la présence d'un évier en inox reposant sur un meuble bas en mauvais état ainsi que trois caissons supérieurs disparates.

Nous constatons la présence d'un cumulus en partie supérieure, assez ancien et sale, et notons la présence d'une fenêtre à deux vantaux, simple vitrage en état d'usage comme ses boiseries. Nous photographions la zone.

Nous relevons également la présence, sur la partie droite de l'accès de la pièce d'eau habillée du même revêtement inférieur de type tomettes rougeâtres provençales qui équipent l'ensemble de l'appartement, et notons que les blanchiments sont assez marqués par des marques noirâtres et des ombrages omniprésents, synonymes de moisissures et infiltrations.

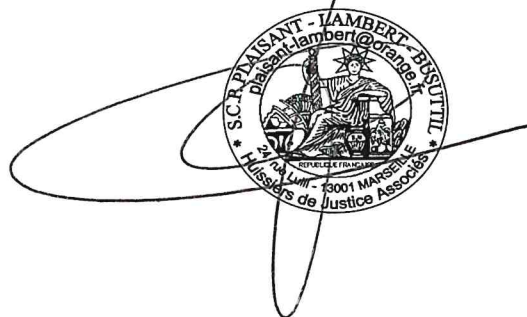
Nous retrouvons un bac de douche, une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale, ainsi qu'une vasque en faïence sur un pied, surplombée d'un miroir.

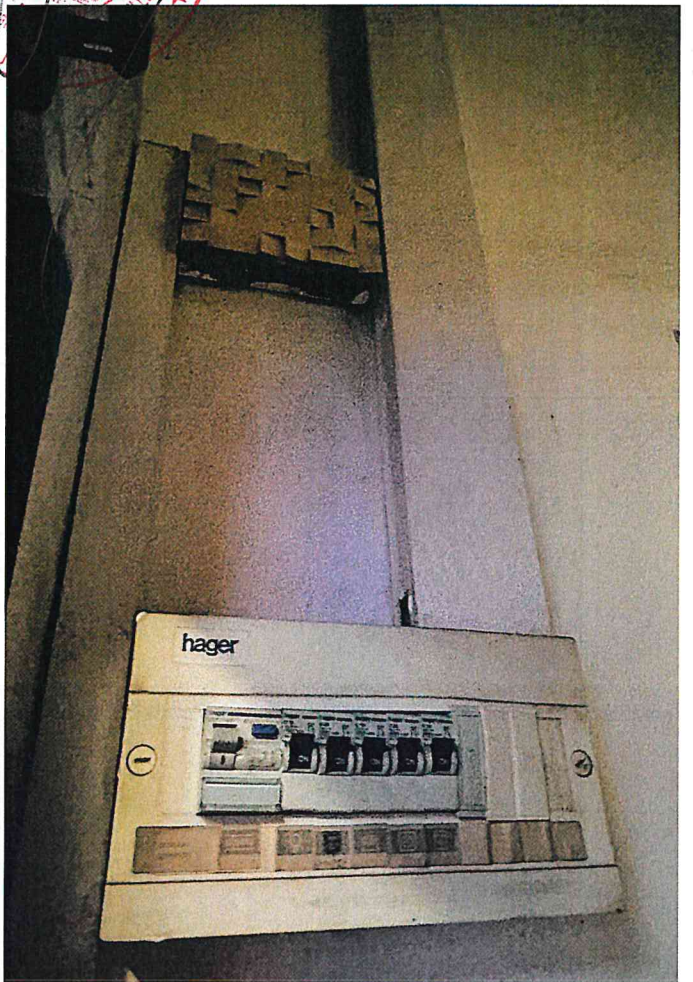
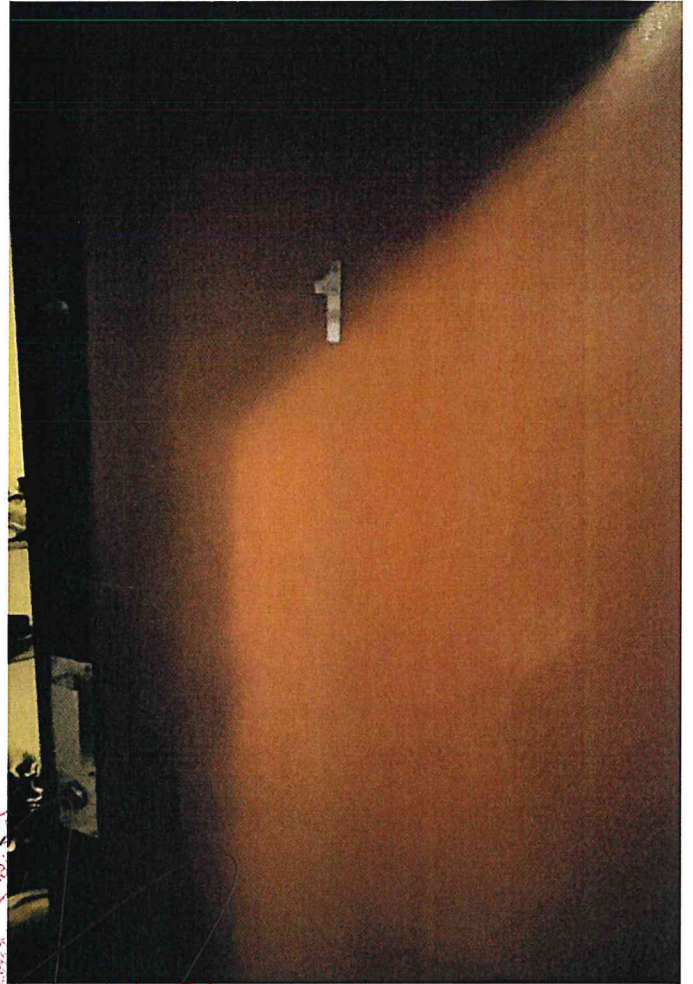
Nous photographions la zone afin d'étayer de la meilleure manière possible nos constatations. Nous prenons le soin de refermer les lieux et d'apposer sur la porte, un écrit mentionnant notre passage.



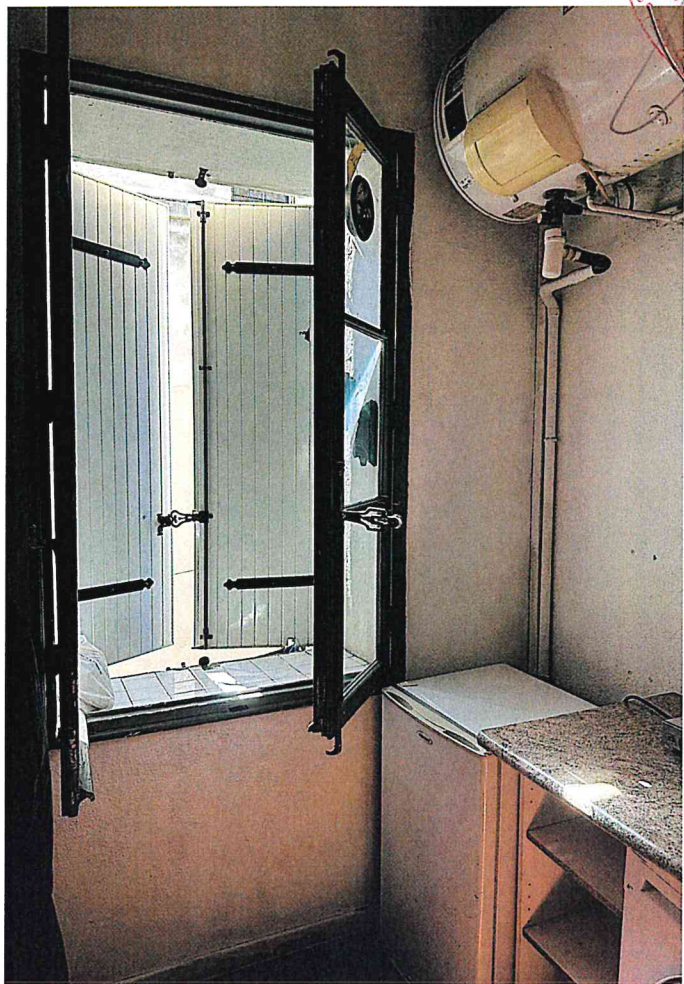
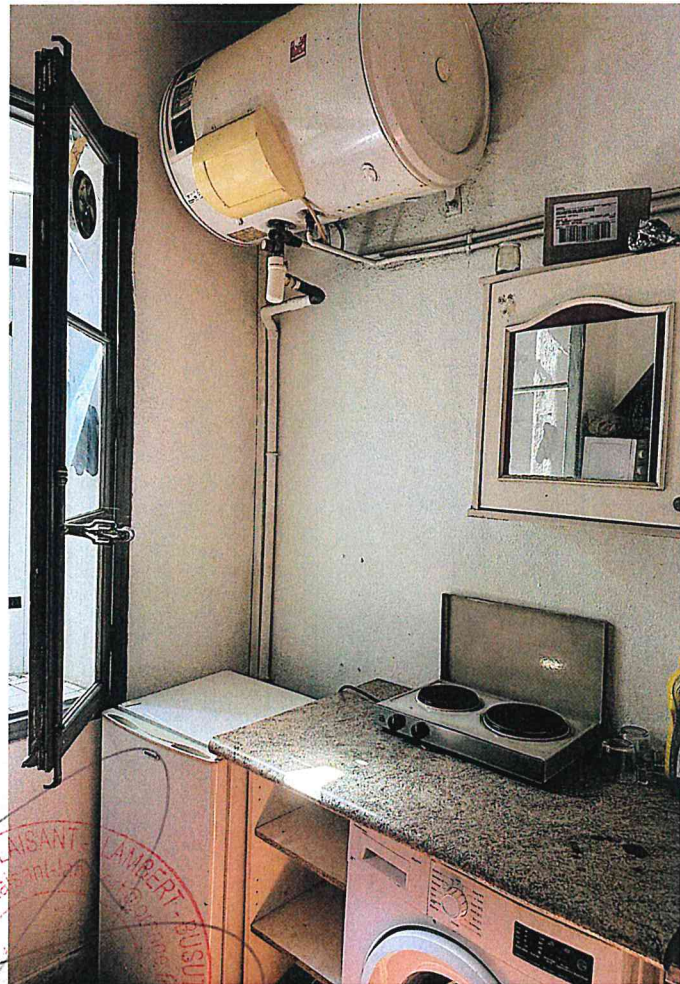
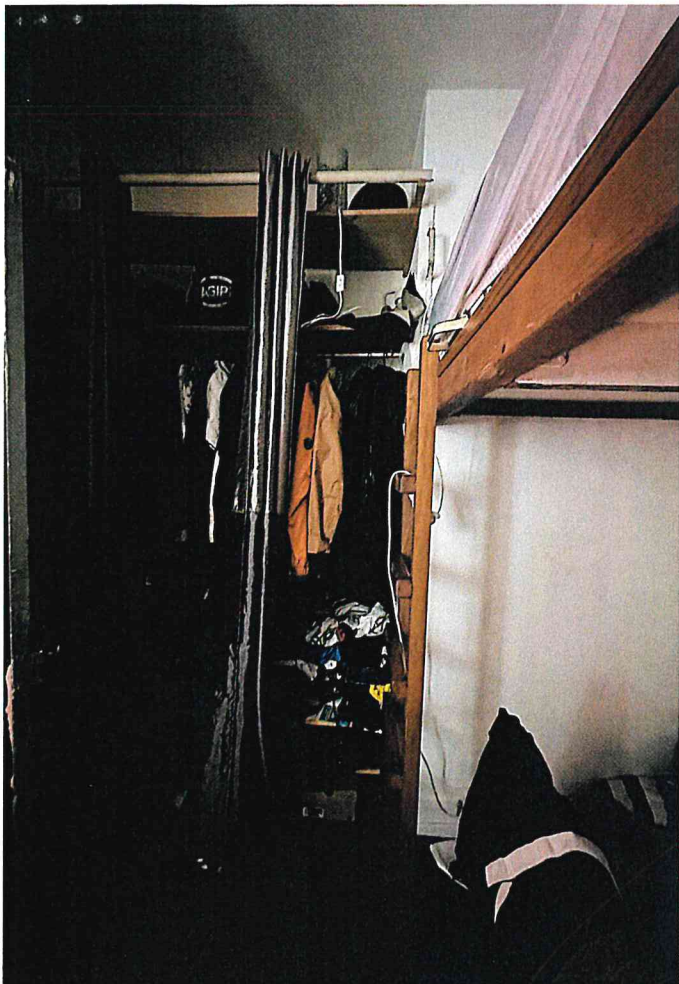
Nos constatations terminées, nous nous retirons et dressons le présent procès-verbal, et annexons au présent les photographies prises sur place, revêtues de notre cachet et de notre signature, pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérant.

Cyril BUSUTTIL
Commissaire de Justice

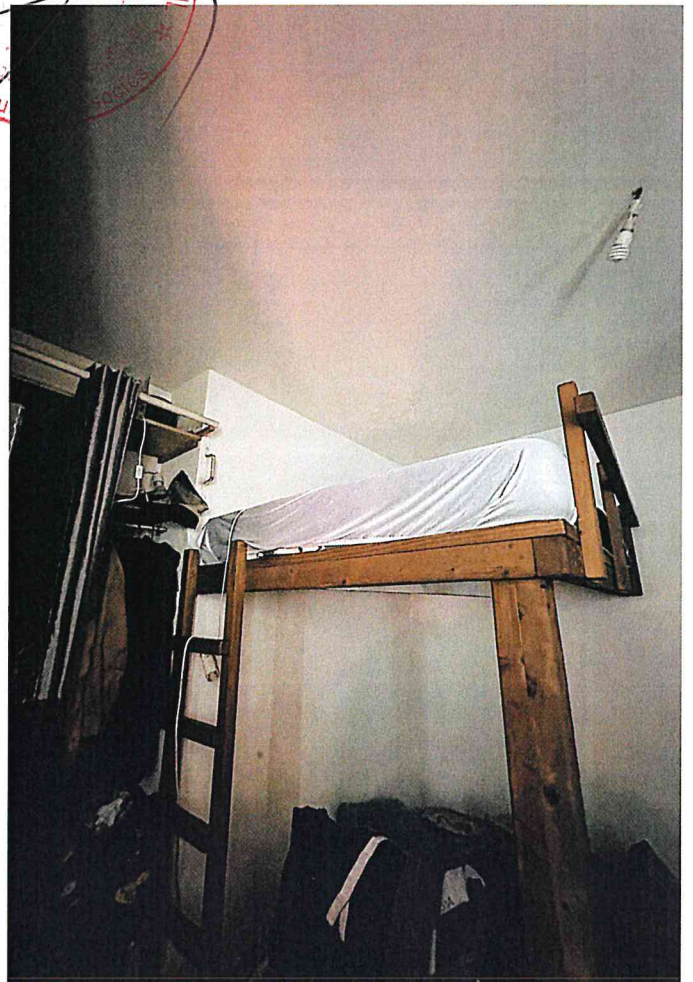
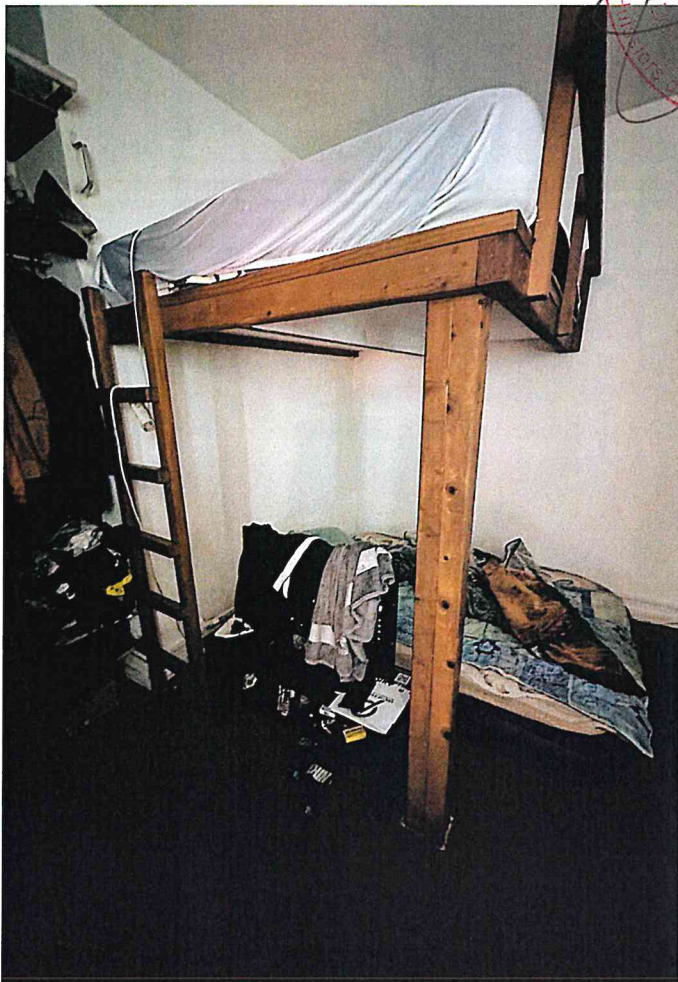
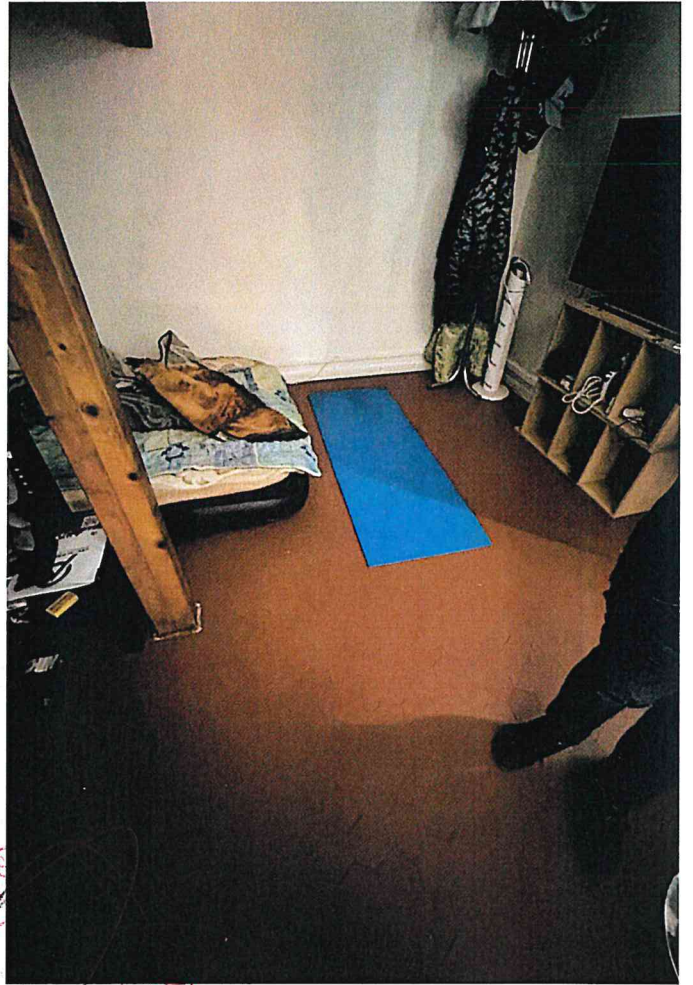
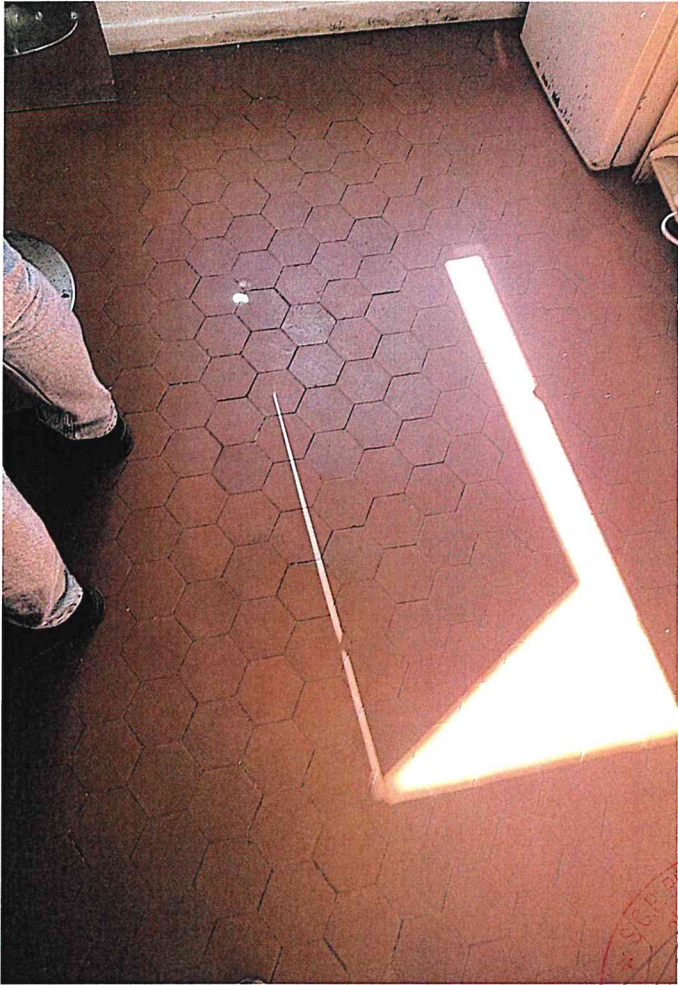


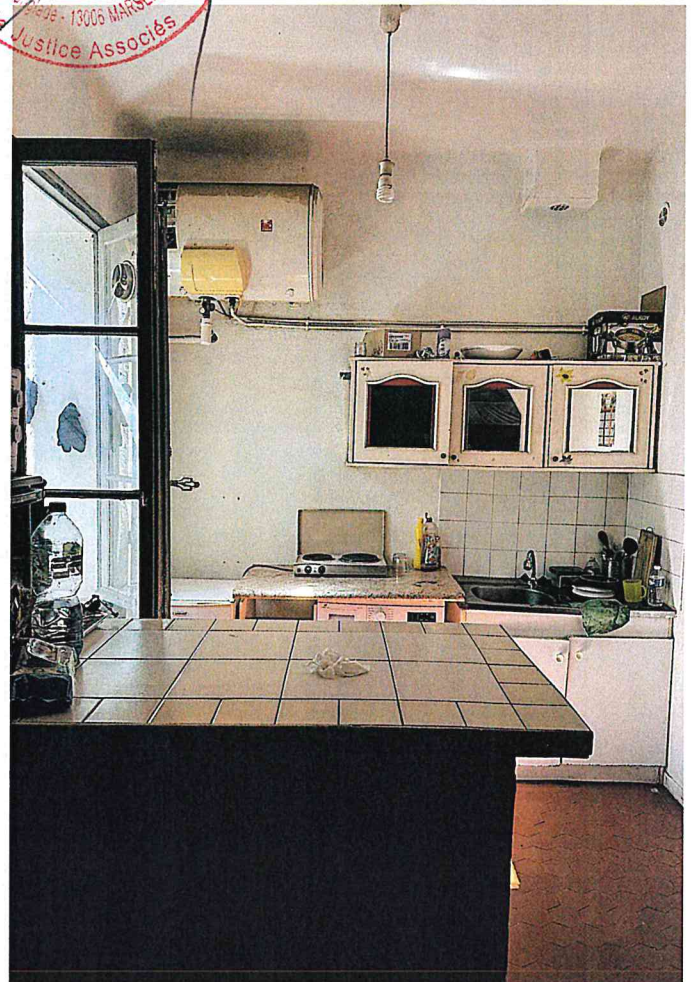
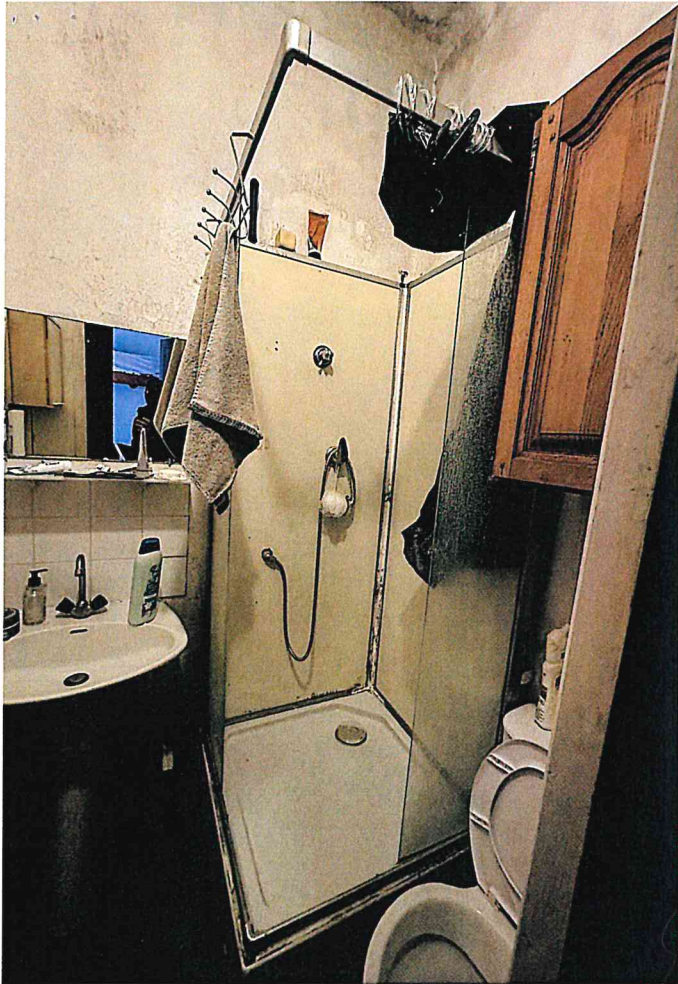


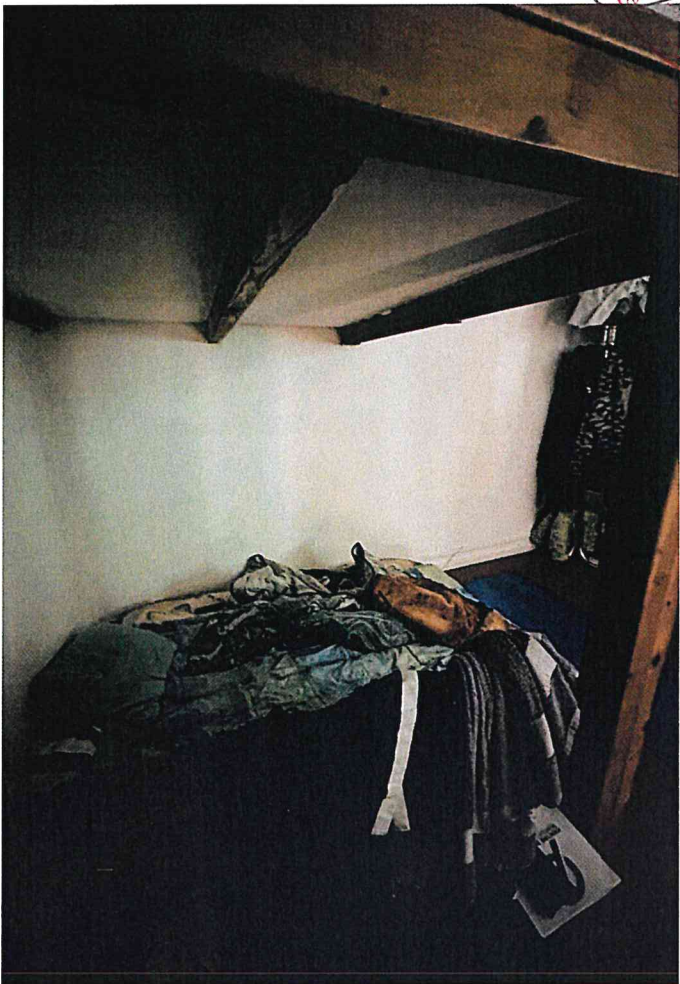
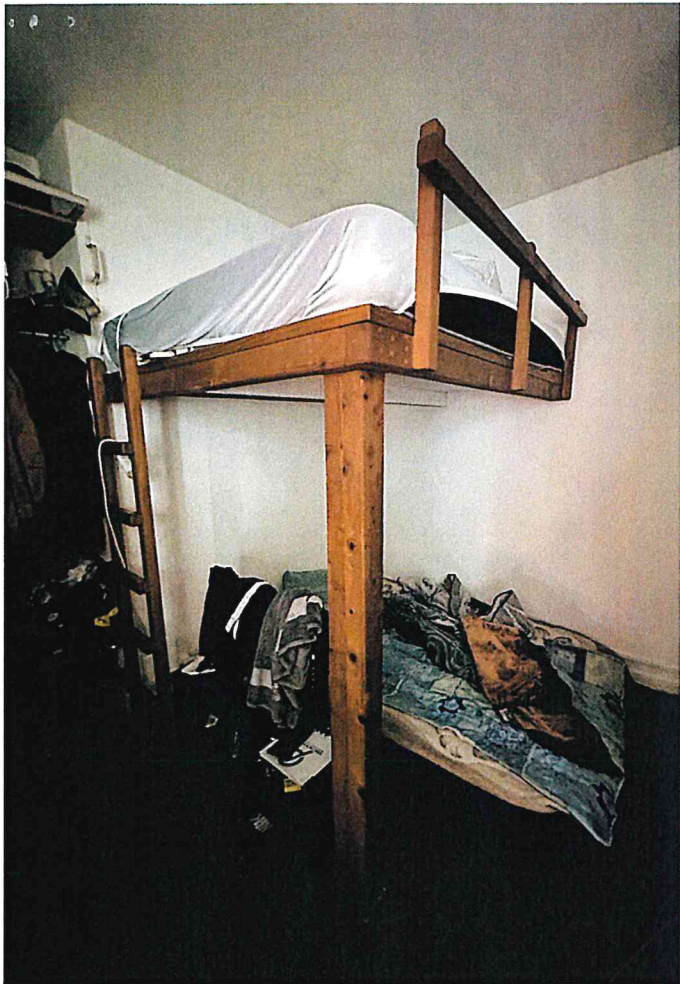
MISSISSIPPI
de
E



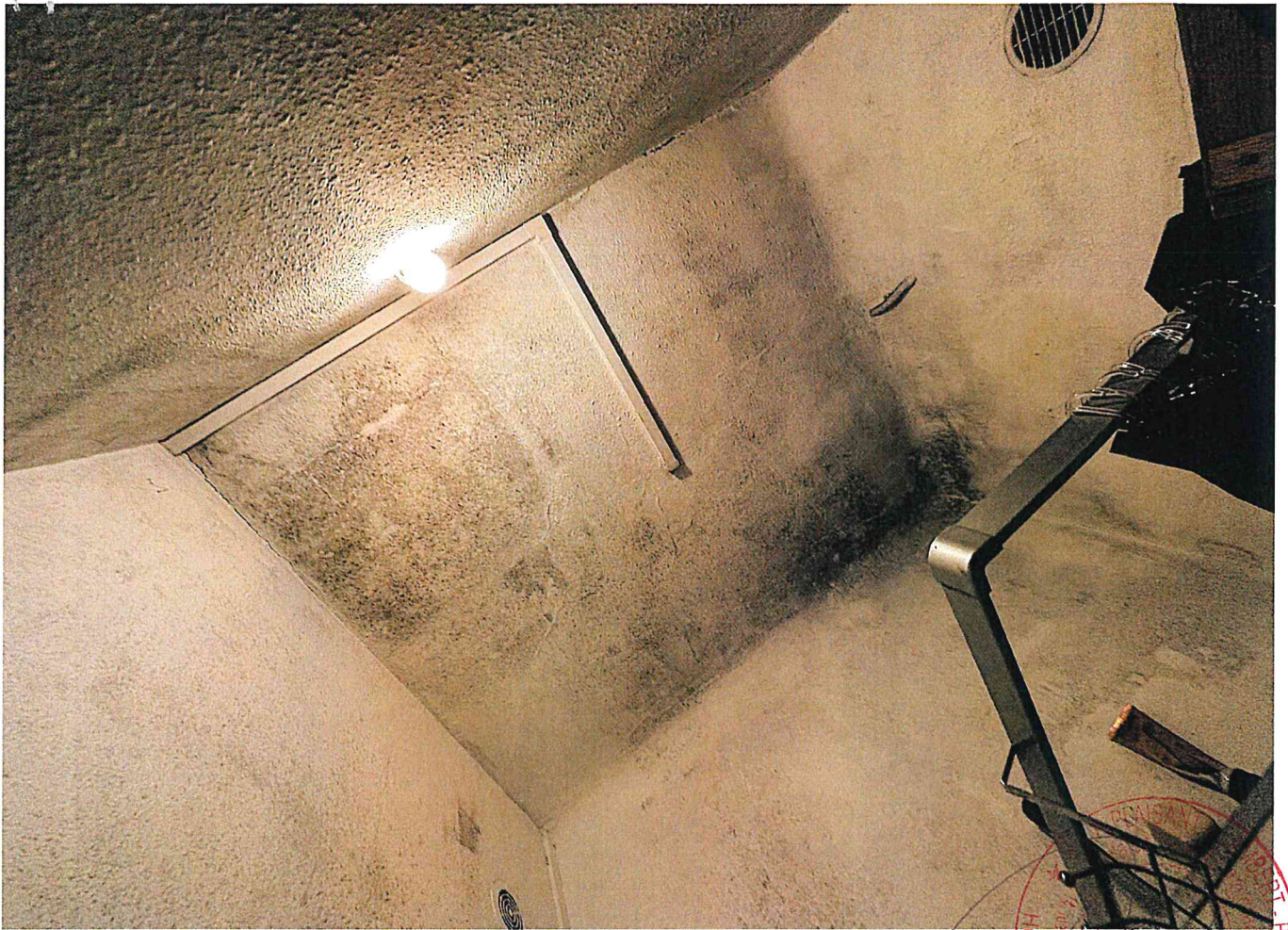
PLAISANT
LAMBERT - JUSTITIL
Associés







PL
pist
1996
Justice Associés



EST. RUS/IZ
1961
Huisse